



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-54397>

Département(s) de publication : **56**

Annonce n° **24-54397**

---

### Section 1 - Acheteur

#### 1.1 Acheteur

**Nom officiel** : CENTRE COMMUNAL D ACTION SOCIALE

**Forme juridique de l'acheteur** : Organisme de droit public

**Activité du pouvoir adjudicateur** : Services d'administration générale

### Section 2 - Procédure

#### 2.1 Procédure

**Titre** : Prestations nécessaires à la souscription d'assurances construction dans le cadre de l'opération de reconstruction de l'EHPAD sur un nouveau site

**Description** : Prestations nécessaires à la souscription d'assurances construction dans le cadre de l'opération de reconstruction de l'EHPAD sur un nouveau site

**Identifiant de la procédure** : fed52027-f782-41f1-99e9-1e16de865839

**Type de procédure** : Ouverte

##### 2.1.1 Objet

**Nature du marché** : Services

**Nomenclature principale** ( cpv ) : 66515000 Services d'assurance dommages ou pertes

**Nomenclature supplémentaire** ( cpv ) : 66513200 Services d'assurance tous risques chantier

##### 2.1.4 Informations générales

**Base juridique** :

Directive 2014/24/UE

##### 2.1.6 Motifs d'exclusion

Motifs d'exclusion purement nationaux :

## Section 5 - Lot

5.1 Lot : LOT-0001

**Titre** : ASSURANCE DOMMAGES OUVRAGE

**Description** : ASSURANCE DOMMAGES OUVRAGE

**Identifiant interne** : Lot 1

### 5.1.1 Objet

**Nature du marché** : Services

**Nomenclature principale** ( cpv ) : 66515000 Services d'assurance dommages ou pertes

### 5.1.6 Informations générales

**Participation réservée** : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

### 5.1.9 Critères de sélection

**Critère** :

**Type** : Capacité technique et professionnelle

**Nom** : Capacité technique et professionnelle du candidat

**Description** : Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années. Une liste des principales références au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Elles sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique. Une déclaration indiquant les moyens techniques du candidat Agrément ministériel autorisant la société à exercer en France la profession réglementée d'assurance Certificats de qualifications et/ou attestation de l'assureur démontrant qu'il est bien titulaire des agréments nécessaires pour pratiquer l'assurance des différents risques (DO, TRC, RC) objets de la présente consultation en France. À défaut, sa candidature ne sera pas recevable et donc rejetée.

**Critère** :

**Type** : Capacité économique et financière

**Nom** : Capacité économique et financière du candidat

**Description** : Une déclaration concernant le chiffre d'affaires global et, le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché public, portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique. Une preuve d'assurance pour les risques professionnels.

### 5.1.11 Documents de marché

**Adresse des documents de marché** : <https://www.megalis.bretagne.bzh/>,

### 5.1.12 Conditions du marché public

**Conditions de présentation** :

**Présentation par voie électronique :** Requise

**Adresse de présentation :** <https://www.megalis.bretagne.bzh/>

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées :** français

**Catalogue électronique :** Non autorisée

**Date limite de réception des offres :** 13/06/2024 à 12:00

**Conditions du marché :**

**Facturation en ligne :** Autorisée

**La commande en ligne sera utilisée :** non

**Le paiement en ligne sera utilisé :** oui

**Informations relatives aux délais de recours :** Règlement des différends et des litiges Le représentant du pouvoir adjudicateur et le titulaire s'efforcent de régler à l'amiable tout différend éventuel relatif à l'interprétation des stipulations du présent marché ou à l'exécution des prestations objet du présent marché. Néanmoins, en cas de contentieux, le Tribunal Administratif de Rennes est la juridiction compétente : Tribunal administratif de RENNES Hôtel de Bizien 3, Contour de la Motte CS44416 35044 Rennes Cedex Téléphone : 02 23 21 28 28 Télécopie : 02 99 63 56 84 Courriel : greffe.ta-rennes@juradm.fr Délais et voie de recours : • Recours en référé pré contractuel (article L.551-1 du code de justice administrative): il peut être introduit préalablement à la signature du marché en vue d'obtenir la suspension de la passation du marché. (Un délai de 11 jours, délai de standstill sera respecté entre la date d'envoi de la notification prévue aux alinéas précédents et la date de conclusion du marché.) • Recours en référé contractuel (articles 551-13 à 551-15 du code de justice administrative) : il peut être introduit dans un délai d'un mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées, notamment au moyen d'un avis mentionnant à la fois la conclusion du contrat et les modalités de la consultation ou en son absence pendant 6 mois et un jour à compter de sa conclusion. • Recours pour excès de pouvoir (art. R. 421-1 et suivants du code de justice administrative) contre les actes détachables du contrat (délibération autorisant la signature du contrat, décision de rejet) dans un délai de 2 mois à compter de la publication ou la notification de ces actes. Le recours pour excès de pouvoir peut être assorti d'un référé suspension (art. L. 521-1 du code de justice administrative) : pendant toute la procédure et jusqu'à la conclusion du contrat ; • Recours indemnitaire : dans les deux mois à compter d'une décision expresse de rejet de la demande préalable (art. R. 421-1 et suivants du code de justice administrative) ou sans condition de délai dans le cas d'une décision implicite de rejet née du silence gardé pour le pouvoir adjudicateur pendant plus de deux mois à compter de la demande préalable, et sous réserve des dispositions de la loi no 68-1250 du 31 décembre 1968 ;

**5.1.15 Techniques**

**Accord-cadre :**

Pas d'accord-cadre

**Informations sur le système d'acquisition dynamique :**

Pas de système d'acquisition dynamique

**5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen**

**5.1 Lot : LOT-0002**

**Titre :** ASSURANCE TOUS RISQUES CHANTIER

**Description :** ASSURANCE TOUS RISQUES CHANTIER

**Identifiant interne :** Lot 2

**5.1.1 Objet**

**Nature du marché :** Services

**Nomenclature principale ( cpv ):** 66513200 Services d'assurance tous risques chantier

**5.1.6 Informations générales**

**Participation réservée :** La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**5.1.9 Critères de sélection**

**Critère :**

**Type :** Capacité technique et professionnelle

**Nom :** Capacité technique et professionnelle du candidat

**Description :** Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années. Une liste des principales références au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Elles sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique. Une déclaration indiquant les moyens techniques du candidat Agrément ministériel autorisant la société à exercer en France la profession réglementée d'assurance Certificats de qualifications et/ou attestation de l'assureur démontrant qu'il est bien titulaire des agréments nécessaires pour pratiquer l'assurance des différents risques (DO, TRC, RC) objets de la présente consultation en France. À défaut, sa candidature ne sera pas recevable et donc rejetée.

**Critère :**

**Type :** Capacité économique et financière

**Nom :** Capacité économique et financière du candidat

**Description :** Une déclaration concernant le chiffre d'affaires global et, le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché public, portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique. Une preuve d'assurance pour les risques professionnels.

**5.1.11 Documents de marché**

**Adresse des documents de marché :** <https://www.megalis.bretagne.bzh/>,

**5.1.12 Conditions du marché public**

**Conditions de présentation :**

**Présentation par voie électronique :** Requise

**Adresse de présentation :** <https://www.megalis.bretagne.bzh/>

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées :** français

**Catalogue électronique :** Non autorisée

**Date limite de réception des offres :** 13/06/2024 à 12:00

**Conditions du marché :**

**Facturation en ligne :** Requise

**La commande en ligne sera utilisée :** non

**Le paiement en ligne sera utilisé :** oui

**Informations relatives aux délais de recours :** Règlement des différends et des litiges Le représentant du pouvoir adjudicateur et le titulaire s'efforcent de régler à l'amiable tout différend éventuel relatif à l'interprétation des stipulations du présent marché ou à l'exécution des prestations objet du présent marché. Néanmoins, en cas de contentieux, le Tribunal Administratif de Rennes est la juridiction compétente : Tribunal administratif de RENNES Hôtel de Bizien 3, Contour de la Motte CS44416 35044 Rennes Cedex Téléphone : 02 23 21 28 28 Télécopie : 02 99 63 56 84 Courriel : greffe.ta-rennes@juradm.fr Délais et voie de recours : • Recours en référé pré contractuel (article L.551-1 du code de justice administrative): il peut être introduit préalablement à la signature du marché en vue d'obtenir la suspension de la passation du marché. (Un délai de 11 jours, délai de standstill sera respecté entre la date d'envoi de la notification prévue aux alinéas précédents et la date de conclusion du marché.) • Recours en référé contractuel (articles 551-13 à 551-15 du code de justice administrative) : il peut être introduit dans un délai d'un mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées, notamment au moyen d'un avis mentionnant à la fois la conclusion du contrat et les modalités de la consultation ou en son absence pendant 6 mois et un jour à compter de sa conclusion. • Recours pour excès de pouvoir (art. R. 421-1 et suivants du code de justice administrative) contre les actes détachables du contrat (délibération autorisant la signature du contrat, décision de rejet) dans un délai de 2 mois à compter de la publication ou la notification de ces actes. Le recours pour excès de pouvoir peut être assorti d'un référé suspension (art. L. 521-1 du code de justice administrative) : pendant toute la procédure et jusqu'à la conclusion du contrat ; • Recours indemnitaire : dans les deux mois à compter d'une décision expresse de rejet de la demande préalable (art. R. 421-1 et suivants du code de justice administrative) ou sans condition de délai dans le cas d'une décision implicite de rejet née du silence gardé pour le pouvoir adjudicateur pendant plus de deux mois à compter de la demande préalable, et sous réserve des dispositions de la loi no 68-1250 du 31 décembre 1968

**5.1.15 Techniques****Accord-cadre :**

Pas d'accord-cadre

**Informations sur le système d'acquisition dynamique :**

Pas de système d'acquisition dynamique

#### 5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

**Organisation chargée des procédures de recours :** CENTRE COMMUNAL D ACTION SOCIALE

## Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

**Nom officiel :** CENTRE COMMUNAL D ACTION SOCIALE

**Numéro d'enregistrement :** 26560061900042

**Adresse postale :** CENTRE COMMUNAL D ACTION SOCIALE 6 RUE DE RIVOLI

**Ville :** Pontivy cedex

**Code postal :** 56305

**Pays :** France

**Adresse électronique :** marchespublics@pontivy-communaute.bzh

**Téléphone :** 0297250170

**Rôles de cette organisation :**

**Acheteur**

**Organisation chargée des procédures de recours**

## Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

**Identifiant/version de l'avis :** ec0306d5-213b-4d2a-bc23-59f6de24abed - 01

**Type de formulaire :** Mise en concurrence

**Type d'avis :** Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

**Date d'envoi de l'avis :** 07/05/2024 à 14:24

**Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible :** français

11.2 Informations relatives à la publication

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication :** 07/05/2024